



- Dossier d'invitation -

« Trophée de  
Printemps »  
Course promotionnelle  
BMX



**ASSJ BMX**

**29 mars 2015**

# Trophée de printemps

Saint JUNIEN  
ESPLANADE DU CHATELARD  
DIMANCHE 29 MARS

**B  
M  
X**



BUVETTE , RESTAURATION, TOMBOLA



L' ASSJ BMX a le plaisir de vous inviter **le dimanche 29 mars 2015** pour la course promotionnelle « trophée du printemps » organisée sur la piste du Châtelard.

## Accueil

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée du bâtiment technique associé à la piste.

Il permettra :

- de recevoir les coureurs ou leurs représentants afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais

Horaires d'ouverture : à partir de 11h30

## Engagements

Cette compétition est ouverte aux clubs de tous les comités régionaux, ainsi qu'aux pilotes non licenciés (sous réserve de la prise d'une assurance à la journée auprès des organisateurs)

Les engagements devront être effectués par les clubs auprès de

**Thierry DETIVAUD** : [thierry.detivaud@wanadoo.fr](mailto:thierry.detivaud@wanadoo.fr)

Et pour info à

**Christophe GENTIL** : [chr.gentil@free.fr](mailto:chr.gentil@free.fr)

ou

**Françoise MEDARD** : [medard-françoise@bbox.fr](mailto:medard-françoise@bbox.fr)

La clôture des engagements est fixée au **lundi 23 mars 2015**.

Les non licenciés pourront s'inscrire sur place le jour même.

Le chèque est à libeller à l'ordre de l'ASSJ BMX). Il pourra être remis sur place avant le départ de la 1<sup>ère</sup> manche.

*Montant des engagements* : 8,50 €

Cruiser gratuit si le pilote est inscrit en 20'

Assurance journée (pour les non licenciés : 5 euros)

## Plaques

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale qui sera fixée sur le cadre.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX)

## Récompenses

Les coupes et prix seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire

## Programme prévisionnel

Le programme est donné à titre indicatif.

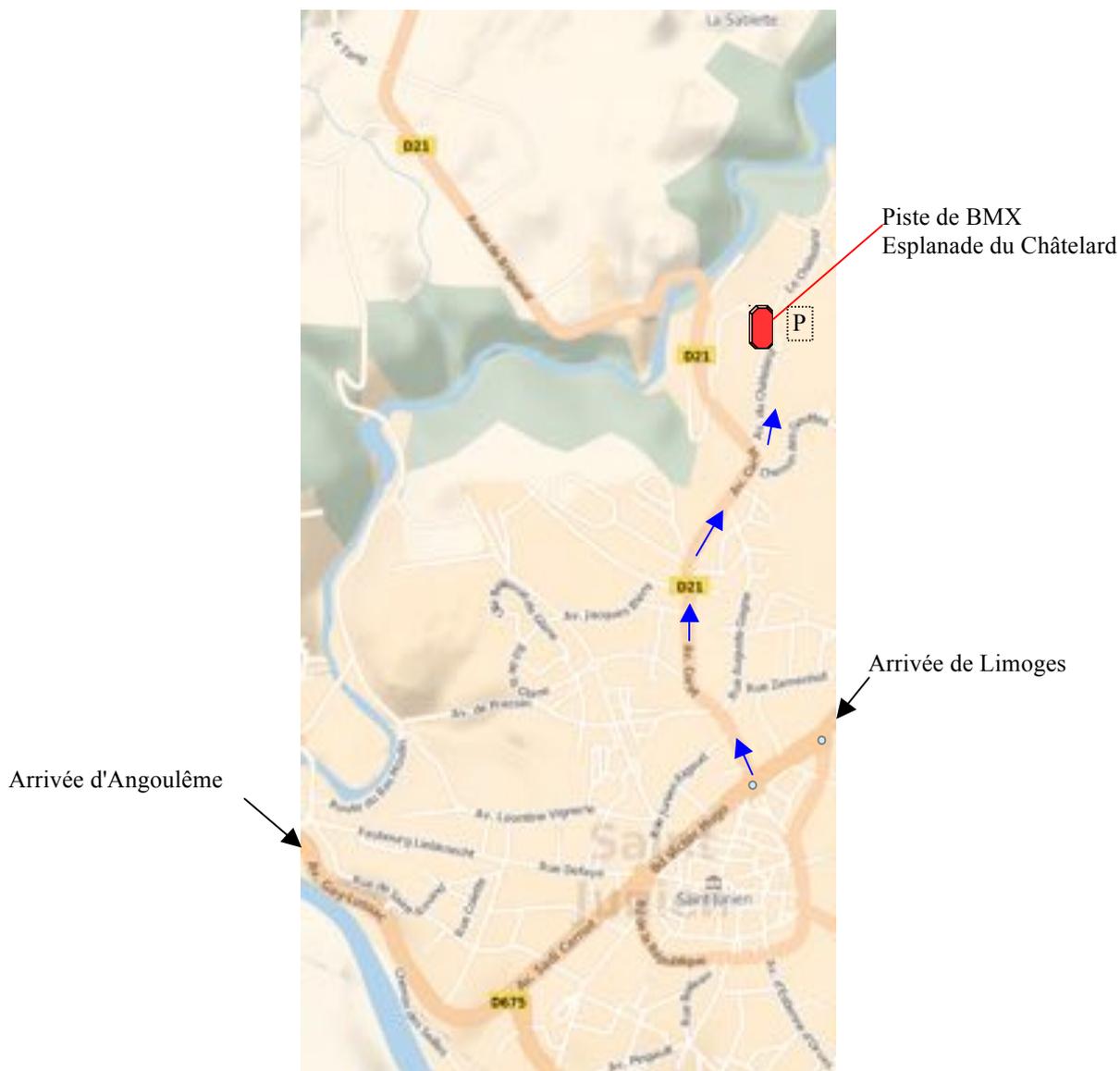
- 12H30---12H40 Essais cruisers
- 12H45---12H50 1ere Manche cruiser
- 12H50---13H00 Essais 20'
- 14H00---14H05 2eme Manche cruiser
- 14H05---15H00 Manche 20'
- 15H00---15H30 Pause
- 15H30---15H35 3eme Manche cruiser
- 15H35---15H45 Consolantes Manches
- 15H45---16H00 Pause
- 16H00---16H10. Finales 20'
- 16H10---16H25 Pause
- 16H25---16H30 Finale cruiser
- 16H30---16H40 Consolantes.
- 16H40---16H50 Finales 20'
- 17H30 Remise des récompenses

Le timing définitif sera établi à l'appréciation du président du jury, nommé le jour de l'épreuve, en fonction du nombre d'engagés.

## Informations pratiques

### Accès

La piste de BMX de l'ASSJ BMX se situe sur l'Esplanade du Châtelard à Saint-Junien. On y accède par l'impasse « Avenue du Châtelard ».



## ***Restauration***

Vous trouverez sur place de quoi vous restaurer (sandwichs, frites, gâteaux, boissons...). Les membres du club seront heureux de vous recevoir sur les stands qui seront installés à proximité de la piste. Un système de tickets de paiement sera mis en place.

## ***Secours***

Les secours sur la piste seront assurés par les secouristes de TAT. Les pompiers et moyens de secours supplémentaires sont mobilisable en cas de problème.

## ***Sécurité***

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking ou sur la piste.

## **Renseignements**

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter :

Christophe GENTIL : 06.99.26.71.38

Françoise MEDARD : 06.77.14.93.59

**Nous vous remercions par avance de votre visite.**

**Tous les membres du club souhaitent bonne chance aux pilotes  
et une agréable journée aux parents.**

**Amitiés Sportives**